

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 9 (1866-1868)
Heft: 57

Artikel: Rapport pour 1866 sur les collections géologiques et minéralogiques du Musée cantonal vaudois
Autor: Renevier, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT POUR 1866

SUR LES

COLLECTIONS GÉOLOGIQUES ET MINÉRALOGIQUES

DU MUSÉE CANTONAL VAUDOIS.

PAR

E. RENEVIER, prof.

conservateur des dites collections.



Monsieur le Chef du Département de l'instruction publique.

Monsieur,

Vous m'aviez autorisé à employer en 1866, pendant deux mois, le même préparateur temporaire que l'année précédente; mais après avoir consacré à nos collections géologiques un mois au printemps, ses circonstances personnelles n'ont pas permis à cet aide d'en faire autant en automne, comme je l'avais espéré, de sorte que le travail qu'il faisait au Musée a naturellement beaucoup moins avancé. Néanmoins, il a presque terminé le nettoyage et l'échantillonnage de la collection de fossiles des Alpes.

Moi-même, quoique fort occupé, j'ai tenu à classer tout ce qui a été ainsi préparé, et à répartir les nouvelles acquisitions de l'année. De plus, à l'occasion d'un travail paléontologique spécial, qui n'est encore qu'en partie publié (Bull. Soc. vaud. IX, p. 105), j'ai déterminé d'une manière rigoureuse tout ce que possède notre Musée en Céphalopodes et Gastéropodes des terrains *crétacés moyens* de Cheville.

Les nouvelles acquisitions dont je parlais tout à l'heure sont peu considérables en ce qui concerne les *achats*, et se résument dans 3 à 400 échantillons de fossiles et minéraux alpins, auxquels il faut ajouter l'achat que vous venez d'autoriser, Monsieur le directeur, d'une cinquantaine de *fac-simile* de Mollusques et Crustacés fossiles remarquables, lesquels je vais faire venir de Munich.

Les *dons* sont heureusement un peu plus nombreux que précédemment. Nous avons reçu de MM :

C.-Th. Gaudin (legs) :

- 1^o Grande série de machoires et ossements du Sidérolitique du Maurmont.
- 2^o Série de 14 tubes contenant des terres à infusoires.
- 3^o Quelques graines fossiles des environs de Lausanne.

Ph. DelaHarpe, dr-méd. :

- 1^o Belle série de tortues fossiles des lignites de Rochette (environ 80 pièces).
- 2^o Série de graines fossiles de la mollasse des environs de Lausanne.
- 3^o Quelques graines fossiles des terrains tertiaires de France.
- 4^o Trois crinoïdes fossiles d'Angleterre.
- 5^o Série de fossiles urgoniens du Mauremont et quelques ossements du Sidérolitique du même lieu.
- 6^o Divers fossiles de la mollasse vaudoise.

Ph. Cherix, préparateur temporaire au Musée :

Machoire de rhinocéros trouvée par lui dans la mollasse derrière la Grenette, à Lausanne.

Fritz Zahn, étudiant à l'académie :

Nombreux fragments d'un crocodile des lignites de Rochette.

Michoud, régent à Oron :

Fragment d'une tige de Palmacites des mines de St. Martin.

En terminant, Monsieur le Directeur, je vous demande de bien vouloir m'autoriser, comme les années précédentes, à employer pendant deux mois, en 1867, le même préparateur temporaire, espérant que bientôt l'autorité compétente accordera aussi aux collections inorganiques un préparateur permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Lausanne, le 14 janvier 1867.



